



HAL
open science

Postface

François Purseigle

► **To cite this version:**

François Purseigle. Postface: La mosaïque de l'enseignement agricole: recomposition, enjeux et métamorphose. Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2020, 151, pp.137-142. 10.4000/formationemploi.8531 . halshs-03045667

HAL Id: halshs-03045667

<https://shs.hal.science/halshs-03045667>

Submitted on 11 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Postface

La mosaïque de l'enseignement agricole : recomposition, enjeux et métamorphose

François Purseigle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/formationemploi/8531>

DOI : [10.4000/formationemploi.8531](https://doi.org/10.4000/formationemploi.8531)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2020

Pagination : 137-142

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

François Purseigle, « Postface », *Formation emploi* [En ligne], 151 | juillet-septembre, mis en ligne le 01 novembre 2020, consulté le 08 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/8531> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.8531>

Postface

La mosaïque de l'enseignement agricole : recomposition, enjeux et métamorphose

FRANÇOIS PURSEIGLE

*Professeur des universités. École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse. Institut
National Polytechnique de Toulouse*

La lecture de ce numéro consacré à l'enseignement agricole illustre les multiples réalités historiques et sociales associées à l'enseignement agricole français. Ironie de l'histoire sociale, il paraît au moment où la population des agriculteurs poursuit inexorablement son effacement au sein de la société française en se recomposant elle-même en une mosaïque de situations professionnelles. D'après les derniers chiffres de l'INSEE, la France ne compte plus, en 2019, qu'environ 400 000 chefs d'exploitation agricole, soit 1,5 % de l'emploi total (Chardon, Jauneau, Vidalenc, 2020).

Or, rappelons ici que l'enseignement agricole a été pensé et construit à la fin du XIX^{ème} siècle pour répondre à un triple projet. Un projet tout d'abord politique, car ce dispositif inédit visait à promouvoir un groupe social relativement homogène et numériquement important dans la société française de l'époque. Un projet professionnel ensuite, destiné à favoriser les mutations d'un secteur agricole appelé à se moderniser. Un projet social enfin, pour permettre aux familles rurales de bénéficier de l'effort global de scolarisation (Hervieu, Purseigle, 2013).

Cet enseignement reposa sur un décret-loi de 1848 créant un système complet à trois degrés (fermes-écoles, écoles régionales et institut national agronomique) pour former avant tout des paysans appelés à devenir des agriculteurs. En confirmant la tutelle du ministère de l'Agriculture sur l'enseignement agricole et en prévoyant la construction de cent lycées et quatre cent collèges en quinze ans, les lois du 2 août 1960 et du 4 août 1962 ont fait de la formation une des pièces maîtresses du grand projet politique de modernisation de l'agriculture française (Cardi, 2004). Tout au long de la cinquième République, les lois agricoles successives – loi Rocard de 1984, instituant un contrat de droit public conclu entre l'État et les établissements agricoles privés (Hermelin, Hervieu, 1985) ; loi d'orientation agricole de 1999 ; loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 et dernièrement la loi Le Foll relative au « produire autrement », qui comportait explicitement un chapitre sur l'enseignement – ont réaffirmé cette centralité et cette spécificité de l'enseignement agricole (Hervieu, Purseigle, *op. cit.*).

Rares sont les systèmes éducatifs à avoir été aussi efficaces face aux défis qui leur étaient posés. Les succès de l'enseignement agricole ne sont donc plus à démontrer¹, ils s'inscrivent notamment dans la diversification de formations qui ont su attirer une majorité de jeunes non issus du milieu agricole. Comme le soulignait René Rémond, à l'occasion des cent cinquante ans de l'enseignement agricole, ces succès reposent aussi sur trois raisons : « *Les unes sont d'ordre structurel [...]. Il y a d'abord la diversité même du système, qui juxtapose des pédagogies variées, des statuts juridiques différents, le public et le privé, des rythmes appropriés d'alternance. Les secondes, probablement les plus importantes, concernent la pédagogie mise en œuvre [...]. [L'enseignement agricole] combat efficacement l'échec scolaire. Les troisièmes ont trait aux relations de ce système d'enseignement avec son environnement*². »

Nul doute que l'élévation constatée du niveau de formation des jeunes embrassant le métier d'agriculteur ou d'agricultrice est largement due à l'existence de ce système de formation spécifiquement et anciennement dédié, en France, aux métiers de l'agriculture et du vivant et placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

Toutefois, depuis sa mise en place sous la III^{ème} République et sa refondation dans les années 60, l'enseignement agricole français donne à voir non seulement des différenciations internes à la population agricole et rurale elle-même, mais également – comme l'a remarqué Claude Grignon – les sédimentations des concurrences entre fractions de la classe dominante qui prenaient la paysannerie pour enjeu (Grignon, 1975).

Cette mosaïque de formations a elle-même beaucoup évolué dans les vingt dernières années. D'un enseignement préparant pour l'essentiel aux métiers de la production, l'enseignement agricole a su proposer une offre couvrant quatre familles de métiers : production, transformation agro-alimentaire, aménagement, services aux entreprises et aux personnes. Depuis la création des premières écoles ménagères agricoles décrites dans ce numéro par Fabien Knittel et Adeline Divoux-Binvalot, l'enseignement n'a par ailleurs eu de cesse de s'ouvrir à un autre public féminin. L'évolution de l'offre des formations (1984, 1999), ainsi que les politiques en matière d'égalité des chances ont ouvert un champ propice à l'accès des filles aux filières de la production.

Nous avons assisté à une recomposition très forte du principe de séparation et de différenciation des sexes dans le processus de formation : « *Dans l'ordre des choses, les formations au métier des services étaient réservées aux filles et les filières de la production agricole aux garçons* » (Dahache, 2010). L'entrée des femmes au cœur des métiers agricoles a puis-

1. À ce titre, voir les riches et nombreuses contributions réalisées à l'occasion des cent cinquante ans de l'enseignement agricole (ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1998 ; Boulet et alii, 1998 ; Charmasson et alii, 1999) ainsi qu'à l'ouvrage de François Cardi sur l'enseignement agricole en France, *op. cit.*

2. Allocution de René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques et de l'Observatoire national de l'enseignement agricole, École nationale de formation agronomique, Toulouse, 2 octobre 1998. Le lecteur pourra consulter le texte de cette allocution sur le site <http://www.educagri.fr/150ans/inaugur3.html>.

samment contribué à faire évoluer, à l'échelle de la société, « *la dimension sexuée des représentations et du rapport à l'agriculture* » (Dahache, 2012). Avec une majorité d'étudiantes dans leurs effectifs, les écoles d'ingénieurs agronomes³ et les écoles vétérinaires évoquées dans ce numéro par Christine Fontanini font de l'enseignement supérieur agronomique une exception dans le paysage des formations scientifiques et techniques.

Comme l'illustre l'article sur l'autonomisation des élèves au sein d'une classe de l'ENILBIO (École nationale d'industrie laitière et des biotechnologies) de Poligny, la singularité de cet enseignement se trouve de moins en moins dans la nature des publics qu'il accueille que « *dans la nature de sa pédagogie, dans la nature des compétences auxquelles il prépare, dans la nature de ses supports et de ses méthodes* » (Marshall, 2009, p. 139). Comme le soulignent Cécile Gazo et Loïc Mazenc, l'intégration des enjeux de la transition agro-écologique dans la mise en pratique des référentiels pédagogiques, tout comme la mise en place de plateformes pédagogiques réunissant élèves et professionnels illustrent les rénovations « par le haut » et les mises en pratiques « par le bas » d'une réforme comme celle du « produire autrement ».

La mosaïque de l'enseignement agricole repose sur un secteur privé qui ne représente pas moins de 620 établissements sous contrat (contre 214 lycées publics). Parmi ces établissements privés, 400 maisons familiales rurales ont la particularité de développer une pédagogie de l'alternance. Par leur histoire et leurs pratiques, ces maisons familiales illustrent la place particulière et maintenue du caractère familial dans l'organisation du travail et de la production en agriculture (Remy et Sanselme, 2000). L'étude des trajectoires et pratiques des moniteurs et monitrices de ces maisons familiales rurales, présentée par Joachim Benet Rivière dans ce numéro, permet d'aller plus loin dans l'analyse et illustre la singularité de leurs personnels qui ont su en faire un puissant instrument de remédiation scolaire.

Si les établissements privés ont davantage contribué, par leur base sociale de recrutement, par leurs pratiques alternées et par leur fonction locale d'enseignement, au maintien d'un « en-soi » agricole », rappelons que, sur une longue période, l'enseignement agricole public a largement œuvré, quant à lui à une « *dépaysannisation* », c'est-à-dire à une « *dissolution* » de cet « *en-soi* » agricole » (Cardi, *op. cit.*). Ainsi, de façon générale, la diversité d'origine socio-professionnelle familiale des publics du système d'enseignement agricole s'accroît. Et ce, en même temps que s'amenuise le socle démographique de la population agricole, et que se confirme l'une des particularités de cet enseignement professionnel : assurer aux élèves un taux élevé d'insertion rapide dans la vie active, nettement supérieur à celui constaté dans l'enseignement général ou les autres enseignements professionnels (Observatoire de l'enseignement agricole).

3. Eric Nunès, « Les écoles d'agronomie, bastion de femmes dans le monde des ingénieurs », *Le Monde*, 18 février 2020.

Toutefois, malgré ses succès, la mosaïque de l'enseignement agricole est confrontée à de nouveaux défis.

Parmi ces défis, et comme le précise un récent rapport du Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces ruraux (CGAER, juin 2020), celui de son attractivité. En effet, si les effectifs globaux des établissements d'enseignements agricoles sont quasiment stables entre 2007 et 2011 (environ 173 000 élèves) ils ont connu, entre 2012 à 2018, une baisse régulière. Cette diminution aurait représenté plus de 15 000 élèves, soit près de 9 % de l'effectif initial, pour atteindre 158 106 apprenants en 2019. Le CGAER constate notamment que cette diminution du nombre d'élèves scolarisés dans les établissements relevant du ministère de l'Agriculture a été particulièrement importante dans l'enseignement secondaire, avec une chute de près de 11 % des effectifs. *A contrario*, le nombre d'étudiants en classe de BTS (Brevet de technicien supérieur agricole) et CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) progresse lui de près de 7 % entre 2007 et 2011. Sur cette même période, cette baisse des effectifs dans l'enseignement agricole apparaît plus marquée dans l'enseignement privé : près de - 10 % contre - 1,1 % dans les établissements publics. En 2019, ces derniers ne représentent que 39 % des effectifs. Les établissements privés représentent, pour leur part, respectivement 31 % pour ceux proposant des enseignements dits à rythme approprié et 30 % pour ceux dispensant des enseignements à temps plein.

Même si ces effectifs semblent se stabiliser en 2019, les auteurs de ce rapport soulignent le caractère « *préoccupant de la situation* ». Ils invitent à une « *collaboration renforcée* » avec les services de l'Éducation nationale, notamment à l'échelle départementale et locale afin d'améliorer les procédures d'orientation et d'affectation. Selon ces mêmes auteurs, les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt sont appelées à « *renforcer leurs liens avec les conseils régionaux et les rectorats* » pour améliorer la visibilité de l'ensemble de l'offre de formation de l'enseignement agricole. Victime collatérale de l'image négative dont souffrirait le secteur agricole, ce rapport préconise enfin « *une nouvelle approche stratégique de la communication de l'enseignement agricole* ».

Si les établissements d'engagement agricoles privés ou publics sont très bien intégrés dans le réseau d'acteurs locaux les entourant, et si les partenariats avec les collectivités locales et organisations professionnelles sont multiples, il n'en demeure pas moins que l'un des défis de l'enseignement agricole tient à la nature des relations nouvelles qu'il doit repenser avec son environnement (Purseigle, 2008, 2009). Cette nouvelle exigence est liée notamment aux enjeux de l'insertion professionnelle et sociale auxquels les territoires ruraux et les mondes agricoles sont confrontés.

Plusieurs raisons concourent à cet état de fait. Nous sommes entrés aujourd'hui dans une période où émerge un patchwork d'entreprises défini par la fluidité des métiers et la mixité des statuts. En ce sens, les mondes ruraux, et tout particulièrement le secteur agricole, apparaissent comme l'un des laboratoires où naissent des formes innovantes de travail, et où de nouveaux statuts sociaux et professionnels s'élaborent selon des modalités inédites.

Les métiers de l'agriculture et l'ensemble des catégories qui les définissent peuvent faire l'objet de combinaisons complexes : à titre d'exemple, le chef d'exploitation peut ainsi revêtir le statut de salarié de la société civile d'exploitation qu'il dirige, être le gérant d'une société commerciale de prestations de services agricoles, diversifier ses sources de revenus en étant pluriactif. Peut-être, plus que toute autre activité, le secteur agricole permet un emboîtement des catégories professionnelles et le choix d'une pluri-appartenance au sein d'une entreprise et d'un territoire. Mais la modernité de l'insertion dans les mondes agricoles ne réside pas seulement là. Les entreprises agricoles sont résolument tournées vers la mobilité sociale et professionnelle. Cette mobilité, relevant plus de l'initiative que de la contrainte, est liée tout à la fois à l'arrivée de personnes ayant déjà exercé une activité non agricole et à un nombre croissant de départs précoces. (Hervieu, Purseigle, *op. cit.*)

L'observation des mondes agricoles révèle ainsi l'établissement d'un « tuilage » de plus en plus important entre les métiers et les statuts. Même si les conditions de travail et les niveaux de revenus sont disparates, le choix des métiers auxquels forme l'enseignement agricole conduit très souvent à la double acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir-être. Ici, le rôle central d'un enseignement agricole, capable de lutter efficacement contre la spirale de l'échec et de l'exclusion, semble capital.

■ Bibliographie

- Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces ruraux (2020), *L'orientation des élèves vers l'enseignement agricole et son attractivité*, rapport établi par Eric Bardon, Bruno Ricard et Danielle Gozard, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, juin, 74 p.
- Cardi F. (2004), *L'enseignement agricole en France. Éléments de sociologie*, Paris, L'Harmattan.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J. (2020), *Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes*, INSEE Focus, n° 212.
- Charmasson T., Duvigneau M., Lelorrain A.-M. (1999), *L'Enseignement agricole, 150 ans d'histoire*, Educagri éditions, Paris, 252 p.
- Dahache S. (2010), *La féminisation des établissements d'enseignement agricole en Midi-Pyrénées : un cas révélateur de la dynamique des rapports sociaux de sexe dans le monde rural*, thèse de troisième cycle en sociologie, Université de Toulouse II-Le Mirail.
- Dahache S. (2012), *La féminisation de l'enseignement agricole. Sociologie des rapports de genre dans le champ des formations professionnelles*, Paris, L'Harmattan.
- Grignon C. (1975), « L'enseignement agricole et la domination symbolique de la paysannerie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, janvier, pp. 75-97.
- Hervieu B., Purseigle F. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin.

- Hermelin C., Hervieu B. (1985), *Enseignements agricoles et formation des ruraux*, Paris, Agri-Nathan, Préface de Michel Rocard.
- Marshall E. (2009), « D'un enseignement agricole pour l'agriculture à un enseignement agricole pour notre société : nouvelles identités, nouveaux repères », dans Hervieu B., Hubert B. (dir.), *Sciences en campagne. Regards croisés, passés et à venir*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (1998), « 150 ans d'enseignement agricole. L'éternelle jeunesse », *Bima, magazine de l'agriculture et de la pêche*, Paris, septembre, n° 1474, 34 p.
- Purseigle F. (2008), « Enseignement et profession agricole : à l'école de l'engagement », *Pour*, n° 196-197, pp. 252-260.
- Purseigle F. (2009), « Les organisations et l'enseignement professionnel agricole : une histoire en parcelles », in Hervieu B. et Hubert B. (dir.), *Sciences en campagne : regards croisés, passés et à venir, Actes du colloque « De l'étude des sociétés rurales à la gestion du vivant : 50 ans de savoirs confrontés »*, Cerisy, 19-26 septembre 2007, La Tour d'Aigues, Aube Ed., « Société et Territoire », pp. 150-164.
- Remy J., Sanselme F. (2000), « Les Maisons familiales rurales. L'ordre symbolique d'une institution scolaire », compte-rendu de lecture, *Ruralia*, 6.
- Sanselme F. (2000), *Les maisons familiales rurales. L'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.